Réf. Farde e-Assemblées : 2498591

N° OJ : 53

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/12/2022

Objet : Culture.- Asbl "Krewe du Belge".- Subside : 2.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Krewe du Belge";

Vu les crédits prévus à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2022;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer un subside spécifique pour un montant de 2.500,00 EUR à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2022 à l'attention de l'asbl "Krewe du Belge" pour l'événement "Brussel's Mardi Gras Parade 2023".

Annexes :